



Nouveautés de Mirage 3

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre nouvelle version améliorée de Mirage. Vous trouverez dans les pages suivantes une brève présentation des nouvelles fonctions et des améliorations par rapport à Mirage 2.0.

Remarque importante : si vous avez acheté la version de Mirage que vous utilisez actuellement après le 15/12/2013, la mise à jour vers la version actuelle est gratuite pour vous. Consultez notre site Web pour obtenir des informations supplémentaires : www.dinax.com/updates

1. Prise en charge des imprimantes Canon iPF
2. Prise en charge d'Adobe® CC, d'Adobe® CC 2014
3. Ajout ultérieur de fichiers
4. Suppression de l'arrêt automatique de Mirage
5. Possibilité de travailler simultanément à partir de différentes applications Adobe
6. Aperçu amélioré de la liste des documents
7. Nouvelles fonctions de gestion des couleurs
8. Insertion de logo (superposition)
9. Option de menu supplémentaire Gestion des travaux d'impression
10. Extension supplémentaire : Mirage Job Archive
11. Extension PROOF : logo personnalisé dans le coin du support
12. Mirage Production Edition : nouvelle option de menu Réglage de la densité d'encre
13. Pour terminer

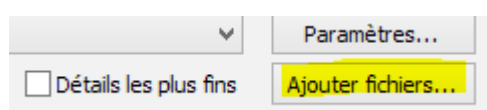
1) Prise en charge des imprimantes Canon iPF

Avec le lancement de la dernière version de Mirage, les imprimantes actuelles des modèles iPF couleur 5, 6, 8 et 12 de Canon sont également prises en charge. Les deux versions de Mirage « **Mirage Master Edition Canon** » et « **Mirage Canon Edition** ^{iPF 8&12 Color} » peuvent dès à présent être commandées. Si vous utilisez déjà une imprimante Canon en complément d'une imprimante Epson, nous pouvons vous proposer des mises à jour à un prix très avantageux. Consultez simplement notre site Web ou contactez votre revendeur spécialisé.

2) Prise en charge d'Adobe® CC, d'Adobe® CC 2014

Mirage 3.0 prend dès à présent en charge Adobe® Photoshop® CC, InDesign® CC et Illustrator® CC, Adobe® Photoshop® CC 2014, InDesign® CC 2014 et Illustrator® CC 2014.

3) Ajout ultérieur de fichiers



Mirage offre la possibilité d'ajouter des fichiers JPEG, TIFF ou PDF sans devoir fermer préalablement la boîte de dialogue d'impression. Utilisez pour ce faire le bouton **Ajouter fichiers** ou faites simplement glisser des fichiers dans la zone d'aperçu de Mirage.

Peu importe que vous ayez démarré Mirage en tant que module externe à partir d'une application Adobe ou que vous utilisiez le programme autonome. Utilisez par exemple cette nouvelle fonction pour remplir de manière optimale des zones « vides » et ainsi économiser du papier.

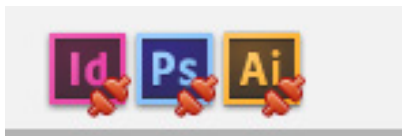
4) Suppression de l'arrêt automatique de Mirage

La boîte de dialogue d'impression ne se ferme plus automatiquement après l'exécution d'une tâche d'impression. Cette nouvelle fonction vous permet ainsi d'imprimer à nouveau la tâche avec les mêmes paramètres ou en modifiant ceux-ci.

5) Possibilité de travailler simultanément à partir de différentes applications Adobe®

Il est désormais encore plus facile d'imprimer avec Mirage ! Mirage 3.0 vous permet d'envoyer séparément des fichiers à partir de différents programmes Adobe®, tels qu'InDesign®, Illustrator® ou Photoshop®, dans une tâche d'impression Mirage.

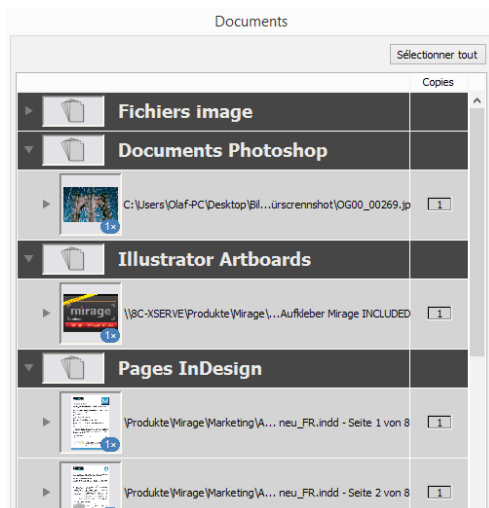
Comme nous l'avons indiqué au point 3, vous pouvez en outre ajouter des fichiers supplémentaires. Ce système est idéal pour utiliser de manière optimale le support d'impression.



Tous les modules externes et l'application autonome Mirage constituent désormais un bloc unifié rassemblant toutes les images et tous les documents.

Les connexions actives aux modules externes Mirage dans les programmes Adobe® peuvent être interrompues à tout moment d'un simple clic sur l'icône de connexion correspondante (en bas à gauche dans l'écran principal Mirage). Cliquez par exemple sur l'icône Photoshop® pour supprimer toutes les images ouvertes par le module externe Photoshop® dans Mirage.

6) Aperçu amélioré de la liste des documents

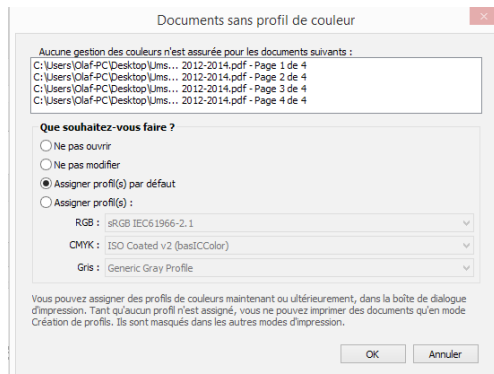


La visibilité dans la fenêtre Documents a été adaptée aux nouvelles fonctionnalités de Mirage.

D'un simple coup d'œil, vous pouvez déterminer depuis quelle application ou quel module externe les images et les fichiers ont été transmis à Mirage.

L'illustration de gauche vous montre la présentation structurée des fichiers provenant des différentes applications (documents Photoshop, plans de travail Illustrator et pages InDesign).

7) Nouvelles fonctions de gestion des couleurs



Vous pouvez être amené à ouvrir des fichiers sans gestion des couleurs (profil ICC manquant). À l'ouverture d'un fichier de ce type, Mirage 3.0 signale ce problème et offre la possibilité d'assigner un profil ICC au fichier. Le profil assigné permet ainsi une impression correcte des couleurs.

Par exemple, si vous ouvrez un fichier RVB (tel qu'une image provenant d'un appareil photo numérique ou d'un scanner) et que le menu représenté ci-contre s'affiche, un rendu fiable des couleurs n'est possible que si vous connaissez l'espace chromatique d'origine du fichier. Dans le cadre de cet exemple, le meilleur compromis est généralement d'attribuer le profil **sRVB**.

Que recouvrent les différentes options ?

Ne pas ouvrir

Choisissez cette option si vous ne souhaitez pas ouvrir les fichiers correspondants.

Ne pas modifier

En cas de profil manquant, le fichier est ouvert sans notification supplémentaire. Lorsque vous utilisez cette fonction, le fichier ne peut être affiché et imprimé qu'en mode Création de profils. Cela peut s'avérer utile, par exemple lorsque vous ouvrez ce que l'on appelle un fichier de graphiques pour la création d'un profil ICC, qui doit naturellement être imprimé sans l'assignation d'un profil.

Assigner profil(s) par défaut

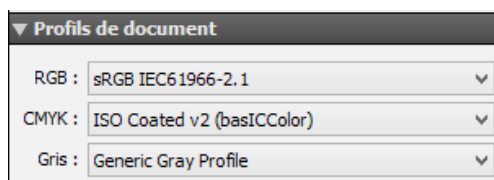
Les **profils de document** enregistrés dans le menu **Paramètres... - Paramètres de couleurs** sont utilisés (voir ci-dessous).

Assigner profil(s)

Si vous sélectionnez cette option, vous pouvez choisir un profil ICC du système d'exploitation.

REMARQUE : notez qu'un changement de profil entraîne une altération des couleurs.

REMARQUE : toutes les descriptions contenues dans la suite ce chapitre supposent de disposer, pour l'évaluation optimale des couleurs, d'un écran étalonné et de profils de couleurs ICC personnalisés pour l'imprimante et le support d'impression à utiliser.



Après avoir assigné un profil ICC à un fichier dans le menu susmentionné, vous pouvez modifier ultérieurement cette attribution dans les paramètres **Profils de document** de l'écran principal Mirage.

Tous les réglages nécessaires sont disponibles dans le nouveau groupe de paramètres **Profils de document** de l'écran principal Mirage.

REMARQUE : notez que, si vous apportez des modifications à ce stade, des écarts de couleurs risquent d'apparaître entre le fichier original et la version imprimée.

Naturellement, Mirage propose également, lors de l'utilisation de cette fonction, une épreuve-écran couleur à des fins de vérification pour l'aperçu avant impression.

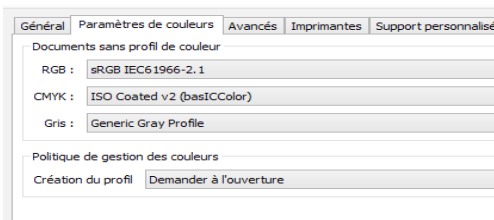


Que faire lorsqu'on ne connaît pas l'espace chromatique d'origine du fichier à imprimer ? Dans ce cas de figure, Mirage propose évidemment une fonction qui vous aide à faire le meilleur choix possible lors de l'assignation d'un nouveau profil de couleurs. Après avoir ouvert le fichier, accédez à l'**aperçu de la page** de Mirage et sélectionnez le champ **Fractionner la vue** en bas à gauche.

Au-dessus de l'aperçu du fichier se trouve un menu de sélection vous permettant de sélectionner un profil de simulation différent pour la moitié droite et la moitié gauche du fichier (p. ex. sRGB à droite et Adobe RVB 1998 à gauche).

Directement en dessous et au-dessus de l'aperçu du fichier se trouve une « prise » grâce à laquelle vous pouvez déplacer vers la droite ou vers la gauche la ligne séparation, placée à l'origine au centre du fichier.

Paramètres de base



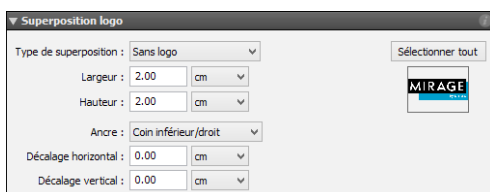
Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, Mirage vous demande, à l'ouverture d'un fichier sans gestion des couleurs, comment ce fichier doit être traité. Vous pouvez évidemment personnaliser à tout moment les paramètres de base de ce menu à partir du menu **Paramètres...**, dans l'onglet **Paramètres de couleurs**. Vous pouvez définir un profil ICC de base pour chacun des différents espaces chromatiques RVB et CMJN.

Demander à l'ouverture

Lorsque vous ouvrez un fichier contenant des profils ICC différents, vous pouvez définir la procédure à suivre à l'aide des paramètres du menu de sélection.

Notre conseil : nous vous recommandons de sélectionner comme valeur par défaut **Demander à l'ouverture** afin d'être informé lorsque des corrections sont nécessaires.

8) Insertion de logo (superposition)



Dès à présent, vous pouvez ajouter votre logo sur les fichiers à imprimer. La fonction **Superposition logo** vous épargne du temps et des efforts en vous évitant de devoir apposer manuellement un logo à chaque image dans un programme de traitement d'images externe.

Pour sélectionner le logo et voir les possibilités de positionnement, utilisez la nouvelle option de menu

Superposition logo sur le côté gauche de l'écran principal Mirage.

Après avoir sélectionné un fichier de logo au **format RVB ou RVBA TIFF**, vous pouvez personnaliser

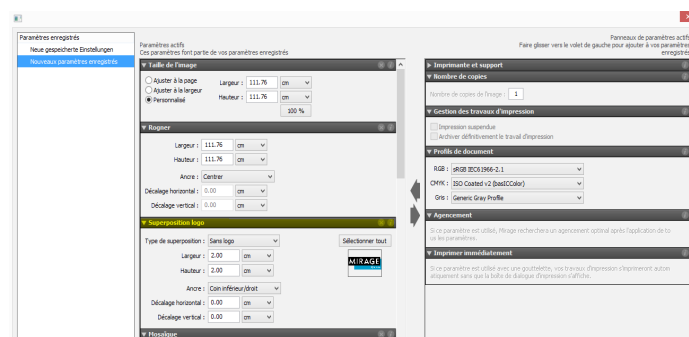
la représentation du logo à l'impression. Pour l'opacité, vous pouvez choisir une valeur de 10 à 100 % à l'aide de 5 paliers. Vous déterminez le placement du logo à l'aide de l'ancre et, si vous le souhaitez, vous pouvez en outre fixer l'écart de la marge d'impression du fichier.

Vous pouvez naturellement superposer le logo sur plus d'un fichier, ou, le cas échéant, sur plusieurs instances d'un fichier. Pour ce faire, sélectionnez d'abord les fichiers ou instances en question, puis effectuez les réglages pour la superposition du logo.

L'intégration d'un logo dans le fichier d'impression ne modifie bien sûr pas le fichier d'origine.

Notre conseil :

n'utilisez pas de fichiers trop volumineux pour le logo (maximum 20 Mo), car cela pourrait nuire aux performances de l'ordinateur.



Mirage vous permet également d'automatiser l'insertion du logo (mots clé : **Paramètres enregistrés**) ou de la commander à l'aide d'une gouttelette (droplet).

Pour accéder aux paramètres des gouttelettes ou aux paramètres à enregistrer, cliquez sur le symbole en forme de roue dentée dans l'écran principal Mirage.

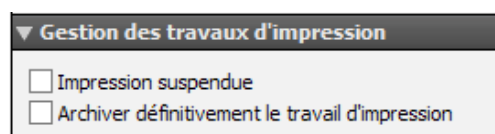
Pour de plus amples informations concernant la création de gouttelettes et les paramètres enregistrés, consultez le manuel.

9) Option de menu supplémentaire Gestion des travaux d'impression

Mirage permet depuis longtemps de démarrer une tâche d'impression en la marquant comme en pause. Cela peut notamment s'avérer utile lorsque des modifications doivent encore être apportées à l'imprimante avant le début effectif de l'impression, telles que la mise en place d'un support d'impression adapté.

Même si plusieurs utilisateurs ont accès à une imprimante, les tâches de l'un d'entre eux peuvent se voir accorder la priorité si les autres utilisateurs utilisent la fonction de démarrage en pause des tâches.

En réponse à de multiples demandes d'automatisation de cette fonction via des **gouttelettes** ou des **paramètres enregistrés**, il vous est désormais possible d'effectuer ce réglage directement dans l'écran principal Mirage :



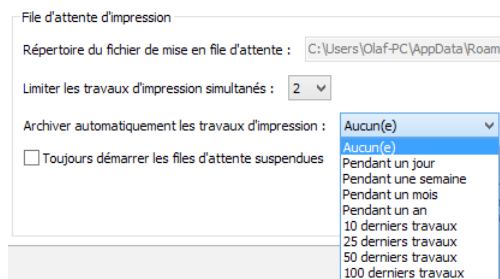
Lorsque vous disposez d'une licence **Mirage Job Archive**, vous pouvez, via le menu **Gestion des travaux d'impression** de l'écran principal Mirage, définir pour chaque tâche son archivage permanent en sélectionnant le champ **Archiver définitivement le travail d'impression**.

10) Extension supplémentaire : Mirage Job Archive

REMARQUE : Mirage Job Archive n'est disponible que lorsque vous possédez/utilisez une licence valide pour cette extension.

La nouvelle extension Mirage **Job Archive** est un outil puissant. Vous pouvez archiver des tâches d'impression et, au besoin, les imprimer à nouveau sans modification et sans devoir rouvrir les fichiers contenus dans la tâche d'impression.

Vous trouverez le menu de Mirage **Job Archive** dans **Paramètres...** de Mirage, dans l'onglet **Général**.



Vous pouvez y définir les stratégies d'archivage de base et indiquer si toutes les tâches doivent être enregistrées sur une période de temps déterminée ou si un nombre limité de tâches doit être enregistré.

Délai :

Vous avez le choix entre un jour, une semaine, un mois ou un an.

Nombre de tâches :

Vous pouvez choisir les 10, 25, 50 ou 100 dernières tâches.

Si vous souhaitez archiver la tâche d'impression actuelle de manière permanente, sélectionnez dans le menu **Gestion des travaux d'impression** de l'écran principal Mirage la fonction **Archiver définitivement le travail d'impression**.

REMARQUE :

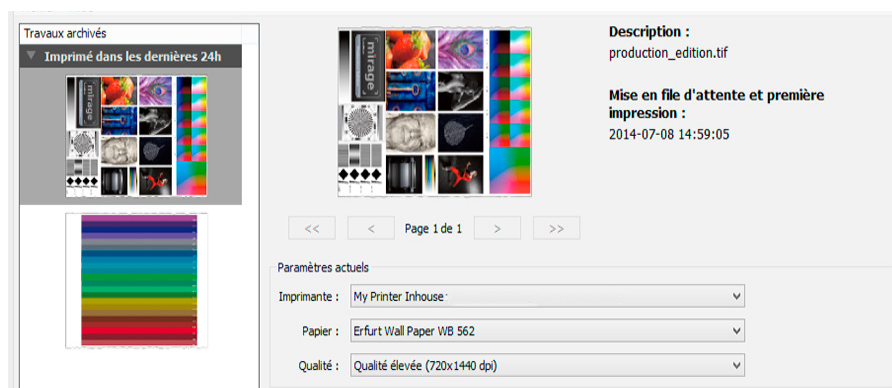
La taille et le nombre des tâches enregistrées déterminent l'espace disque libre nécessaire. Veillez à ce que votre disque dur dispose de suffisamment d'espace disque.



Mirage Job Archive ne se résume naturellement pas à quelques paramètres, mais constitue un programme supplémentaire. Sur les ordinateurs Windows, un raccourci vers le programme est créé sur le Bureau ; sous Mac, le raccourci se trouve dans le dossier Applications.

Démarrez le programme **Mirage Job Archive** en double-cliquant sur l'icône.

La fenêtre Job Archive est divisée en deux. Dans la zone de gauche, vous voyez les tâches d'impression terminées avec succès. Les tâches sont classées par ordre chronologique, la tâche ajoutée en dernier se trouvant tout en haut.



Lorsque vous cliquez sur un fichier d'impression dans la colonne de gauche, des informations détaillées sur la tâche en question s'affichent dans la colonne de droite :

l'imprimante utilisée, le **type de papier** (support d'impression sélectionné initialement) et la **qualité** d'impression choisie.

Les paramètres suivants peuvent être modifiés dans la boîte de dialogue **Paramètres actuels** de Mirage Job Archive :

Imprimantes :

Seule la même imprimante ou une imprimante identique peuvent être sélectionnées pour l'impression d'une tâche archivée.

Type de papier :

S'il est nécessaire de sélectionner pour la réimpression un autre support d'impression que l'original, vous pouvez le faire ici.

REMARQUE :

Le choix d'un autre support d'impression entraînera vraisemblablement des changements de couleur par rapport à la première impression. Dans la mesure où la tâche d'impression débute immédiatement lorsque vous cliquez sur **Imprimer à nouveau...**, vous n'avez pas la possibilité d'examiner les couleurs sur l'écran avant l'impression.

Notre conseil : pour obtenir une réimpression affichant des couleurs identiques à celles de la première impression, créez régulièrement des profils de couleurs ICC à jour pour le support d'impression à utiliser.

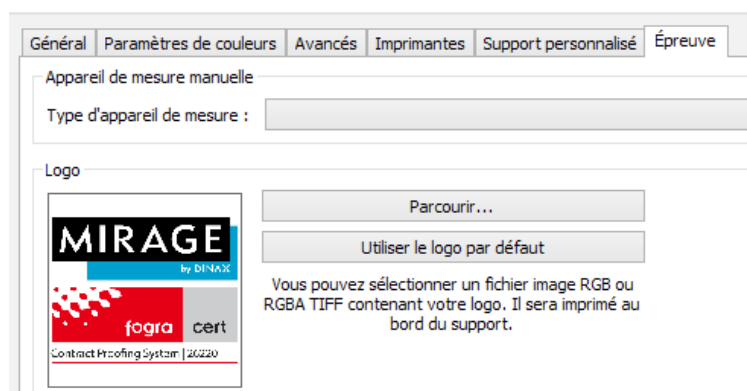
Qualité :

Une autre résolution d'impression que celle de la tâche originale peut être sélectionnée pour la réimpression.

11) Extension PROOF : logo personnalisé dans le coin du support

REMARQUE : l'extension Mirage PROOF est un module auxiliaire en option, uniquement disponible lorsque vous possédez/utilisez une licence valide pour cette extension.

La nouvelle version de Mirage vous offre la possibilité de remplacer le logo d'épreuve standard prédéfini par un logo personnalisé, imprimé dans le coin du support, à côté de la gamme de contrôle. Vous trouverez les paramètres correspondants dans le menu **Paramètres...** dans l'onglet **Général**.



Vous pouvez sélectionner des fichiers **RVB** ou **RVBA TIFF** comme fichiers de logo.

Nos conseils :

Pour une exploitation optimale du format de logo défini de manière fixe, le logo doit être aussi carré que possible.

N'utilisez pas de fichiers trop volumineux pour le logo (maximum 20 Mo), car cela pourrait nuire aux performances de l'ordinateur.

12) Mirage Production Edition : nouvelle option de menu Réglage de la densité d'encre

Remarque :

Ces réglages sont uniquement disponibles pour les imprimantes Epson Solvent de la série SureColor SC-30xxx, 50xxx, 70xxx.

Grâce à **Mirage Production Edition 3.0**, il est désormais possible d'adapter le réglage de la densité d'encre de manière individuelle pour chaque tâche d'impression et pour chaque couleur d'impression, sans passer par les paramètres avancés du support.

Remarque :

Les modifications effectuées dans le cadre de ce paramétrage rapide ne sont pas enregistrées de manière permanente. Après la fermeture et la réouverture de la boîte de dialogue d'impression Mirage, les valeurs prédéfinies dans le menu **Paramètres...** / onglet **Support personnalisé** / **Votre support** / **Paramètres avancés** sont de nouveau utilisées.

13) Pour terminer

Consultez notre site Web pour obtenir des informations supplémentaires sur Mirage 3.x et sur les mises à jour avantageuses vers cette version : www.dinax.com

Remarque importante : si vous utilisez encore une version de Mirage plus ancienne que la version 2.0.x, nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que les mises à jour vers la nouvelle version 3.x ne seront disponibles que jusqu'au 31/08/2014. L'assistance pour ces anciennes versions sera interrompue au 31/12/2014.

Informations de copyright :

Le logiciel Mirage est la propriété de : DINAX GmbH

Le texte et les captures d'écran utilisés dans cette présentation ne peuvent être copiés, publiés ou utilisés de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de DINAX GmbH.

Adobe, Adobe InDesign, Adobe Illustrator et Adobe Photoshop sont des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated aux États-Unis.

Epson et Epson Stylus sont des marques déposées de Seiko Epson Corporation, Japon.

Canon et iPF sont des marques déposées de Canon Inc., Japon.